

Formation

Habilitation électrique B1 B2 BR BC BE

Public : Personnel électricien amené à réaliser des travaux, des interventions, des consignations ou des opérations spécifiques sur des installations électriques basse tension dans le cadre de ses fonctions.

Cette formation s'adresse notamment aux électriciens, techniciens de maintenance, agents de maintenance, électromécaniciens et toute personne devant être habilitée B1, B2, BR, BC et/ou BE selon les missions confiées par son employeur.

Objectifs :

- Identifier les risques liés aux opérations sur les installations électriques basse tension.
- Appliquer les prescriptions de sécurité prévues par la norme NF C 18-510 et ses amendements en vigueur (A1 et A2).
- Réaliser en sécurité des travaux d'ordre électrique correspondant aux habilitations B1 et B2.
- Réaliser des interventions générales de dépannage, de remplacement et de raccordement relevant de l'habilitation BR.
- Réaliser une consignation électrique conformément aux prescriptions de l'habilitation BC.
- Réaliser les opérations spécifiques relevant de l'habilitation BE (essais, mesurages, vérifications ou manœuvres selon le besoin de l'entreprise).
- Adopter la conduite adaptée en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

Prérequis : Maîtriser les bases de l'électricité et être amené à réaliser des travaux sur des installations électriques basse tension.

Durée : 3 jours / 21 heures

Nombre de stagiaires : 10 maximum

Matériel : Équipements de Protection Individuelle, VAT (Vérificateur d'Absence de Tension), dispositifs de consignation (cadenas, condamnation, étiquettes...), matériel électrique pédagogique, outillage ...

Validation de la formation :

Délivrance d'une attestation de fin de formation.

La réussite aux tests permet l'attribution de la proposition de titre d'habilitation, pré-remplie, envoyée à l'employeur en fin de formation et l'avis du formateur après formation.

Durée de validité : 3 ans (*recyclage tous les 3 ans*)

Tarif : Nous contacter (*nos formations ne sont pas soumises à la TVA*)

PROGRAMME

Les fondamentaux de l'électricité

- Les grandeurs électriques
- Les différents domaines de tension
- Les schémas et symboles électriques
- Les différents matériels électriques
- Les indices de protection
- Les classes de matériel
- Les différents régimes de neutre
- Les notions de protection contre les contacts directs et indirects

Les risques électriques

- Les statistiques et causes des accidents électriques
- Les effets du courant électrique sur le corps humain
- Les mécanismes de l'électrisation et de l'électrocution
- Les risques liés à l'arc électrique
- Les incendies d'origine électrique
- La conduite à tenir en cas d'accident
- La conduite à tenir en cas d'incendie d'origine électrique

La réglementation

- Les principes de prévention
- Les responsabilités de l'employeur
- Les responsabilités des intervenants
- Les prescriptions du Code du travail
- La norme NF C 18-510 et ses amendements
- Les acteurs de la prévention
- Les documents applicables aux opérations électriques

Les habilitations électriques

- Les principes de l'habilitation électrique
- Les différents indices d'habilitation
- Les rôles et limites des habilitations B1, B2, BR, BC et BE
- Les opérations autorisées
- Les limites d'intervention

Les zones d'environnement électrique

- Les domaines de tension
- Les distances de sécurité
- Les zones d'environnement
- Le balisage des zones de travail
- Les accès aux locaux électriques
- Les règles de circulation

Les moyens de protection

- Les équipements de protection individuelle
- Les équipements de protection collective
- Les outils isolés
- Les dispositifs de condamnation
- Le Vérificateur d'Absence de Tension (VAT)
- Les contrôles avant utilisation

Les opérations du B1 et du B2

- Les rôles du chargé de travaux et de l'exécutant
- L'organisation d'un chantier électrique
- L'analyse préalable des risques
- Les mesures de prévention
- La préparation des travaux
- La réalisation des travaux hors tension
- Les travaux au voisinage
- La fin de chantier

Les opérations du BR

- Les interventions générales
- Les opérations de dépannage
- Les opérations de maintenance
- Les remplacements de matériels
- Les raccordements
- Les essais après intervention
- Les mesures de sécurité spécifiques

Les opérations du BC

- Les objectifs de la consignation
- Les différentes étapes de la consignation
- La séparation
- La condamnation
- L'identification

La Vérification d'Absence de Tension (VAT)
La mise à la terre et en court-circuit si nécessaire
La déconsignation

Les opérations du BE

Selon les besoins de l'entreprise :
Les manœuvres d'exploitation
Les opérations de mesurage
Les opérations de vérification
Les opérations d'essais
Les prescriptions particulières applicables à chaque type d'opération

Mises en situation pratiques

Identifier les risques avant intervention
Choisir et contrôler les EPI adaptés
Délimiter et baliser une zone de travail
Utiliser les dispositifs de consignation
Réaliser une Vérification d'Absence de Tension (VAT)
Effectuer une consignation complète
Réaliser des travaux électriques en sécurité
Effectuer une intervention de dépannage
Réaliser un remplacement ou un raccordement
Réaliser une manœuvre sur une installation
Analyser les risques et les écarts observés
Appliquer la conduite à tenir en cas de situation anormale

Profil formateur :

Formateur spécialisé en prévention du risque électrique, disposant d'une expérience professionnelle dans les travaux, interventions ou opérations d'ordre électrique. Il maîtrise les prescriptions de la norme NF C 18-510 et les règles de sécurité applicables aux habilitations électriques. Pédagogue, il accompagne les participants dans l'acquisition des compétences nécessaires à la réalisation d'opérations en sécurité.

Méthodes pédagogiques :

- Alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratiques.
- Démonstrations réalisées par le formateur.
- Exercices pratiques sur installation ou plateforme pédagogique.
- Études de cas et analyse de situations de travail.
- Échanges d'expériences et réponses aux questions des participants.
- Évaluation théorique et pratique des acquis conformément à la NF C 18-510.
- Support pédagogique remis aux participants.

Moyens techniques :

- Salle de formation équipée.
- Support pédagogique remis aux participants.
- Maquettes ou installations électriques pédagogiques.
- Équipements de protection individuelle (EPI) adaptés.
- Matériel de consignation, de balisage et de vérification d'absence de tension (VAT), selon les habilitations visées.
- Outillage adapté aux interventions.
- Documents et signalisation conformes à la NF C 18-510.

Modalités d'évaluation :

- Questionnaire de positionnement
- Évaluation théorique des connaissances.
- Évaluation pratique des savoir-faire en situation simulée.
- Avis du formateur sur la capacité du participant à être habilité, transmis à l'employeur, seul habilité à délivrer l'habilitation électrique.

Nous contacter :**Evolu Formation**

contact@evoluformation.com

04 28 29 25 33

Date d'actualisation : août 2026